

D 970 EL SALVADOR: SITUATION ÉCONOMIQUE

Tandis que les affrontements continuent entre les forces gouvernementales et la guérilla, et que celle-ci reformule sa stratégie pour un éventuel dialogue avec le gouvernement (cf. DIAL D 941), la situation économique du pays demeure préoccupante. En effet, comme on le lira ci-dessous, le revenu disponible par tête d'habitant, déjà très bas en temps normal, est passé de 306 dollars en 1978 à 210 dollars en 1982. Pour la même période, la croissance économique du pays a été négative: -1,7% en 1979, -8,7% en 1980, et -8,3% en 1981 avant un inversement de tendance: -5,6% en 1982 et -0,5% en 1983.

Le 1er juin 1984 le nouveau président de la République, le démocrate-chrétien Napoleón Duarte, prenait ses fonctions, suite aux élections du mois précédent. En dépit des doutes multiples sur les possibilités réelles du président de maîtriser une situation de guerre civile sanglante (cf. DIAL D 922) et une extrême-droite belliqueuse (cf. DIAL D 911), l'événement est d'importance.

Sur le plan économique, une esquisse de programme vient d'être faite par M. Ricardo González Camacho, ministre de l'économie, dans la conférence reproduite ci-dessous, donnée le 10 juillet 1984 devant la Chambre de commerce et d'industrie d'El Salvador. Le texte (en extraits) est tiré de la publication "Proceso" de San Salvador, du 9-15 juillet 1984.

Note DIAL

SITUATION ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

(Intertitres de DIAL)

Avant d'entrer dans l'analyse de la situation et des conditions économiques actuelles, je voudrais brosser à grands traits la fonction du ministère de l'économie au sein du gouvernement.

Il faut noter que le ministère dont je suis chargé, après les différentes réformes qui se sont succédées en raison des circonstances politico-administratives, est un ministère davantage en rapport avec l'industrie et le commerce intérieur qu'avec les secteurs traditionnels de la production, qui sont la base de l'économie salvadorienne. Cependant, la participation du ministère de l'économie dans tous les organismes dont c'est la charge, tels que INCAFÉ, INAZUCAR et surtout la Junte monétaire, donne au ministre la possibilité d'influer sur les décisions les plus importantes de la politique économique en général.

(Les réformes de 1979)

Aucun système économique, aucune activité en rapport avec la production et les échanges de biens ne peuvent être analysés indépendamment de la situation politique; ce qui est évident en temps normal dans n'importe quel pays, comme à l'approche d'élections présidentielles, est encore plus évident à l'occasion d'une crise politique comme celle qu'a connue le pays et qui se perpétue en raison de l'existence de groupes d'insurgés cherchant à détruire le cadre constitutionnel à la base du système démocratique. L'existence de ces groupes armés fait sentir ses effets depuis 1978, avec une accélération à partir de 1979.

Il n'est pas inutile de continuer cet historique en rappelant la date charnière de 1980 (1), quand l'action gouvernementale entre dans une phase de stabilisation, tant sur le plan de la stratégie militaire qu'au niveau de mesures destinées à lutter contre l'action subversive. Je veux parler concrètement des réformes économiques. On pourrait en parler longuement et les analyser; certes elles comportent bien des aspects criticables, du point de vue technique et sur le plan des résultats économiques, mais personne ne peut mettre en doute qu'elles ont largement contribué à éviter une crise politique majeure qui nous aurait directement conduit dans l'impasse d'un totalitarisme d'Etat.

Ce sont précisément ces réformes qui ont marqué le début de la reconnaissance internationale et du soutien extérieur, et qui, même si elles ont pu être source de préoccupation et de méfiance dans certains secteurs sociaux - une réaction compréhensible -, ont néanmoins rendu l'espoir à ceux qui auraient pu se laisser tenter par la fausse solution d'une révolution au caractère notoirement marxiste.

(L'ordre constitutionnel)

Le reste de l'historique et les résultats obtenus sont connus de tous. Il y a une Constitution en vigueur, élaborée par des représentants librement élus par le peuple salvadorien, et que le gouvernement de la République - je puis l'affirmer "sans détours ni subterfuges" - est disposé à respecter fidèlement. Et cela pour tout son contenu, mais plus particulièrement, ainsi qu'il est prévu par le pacte de coopération politique entre le Parti démocrate-chrétien et l'Action démocratique, pour ce qui est de la défense et de la protection des droits inaliénables de la personne, dans sa conception la plus intégrale, ainsi que pour ce qui est du respect fidèle des droits et garanties concernant la propriété et l'ordre économique inscrits dans la Constitution.

Mais l'existence d'un gouvernement démocratique suppose par ailleurs l'existence d'une opposition sérieuse. La démocratie ne peut se traduire en termes de monologue. La démocratie exige une critique constante des détenteurs du pouvoir.

Evidemment, une opposition sérieuse n'est pas synonyme de participation à des actions déstabilisatrices, économiques ou autres qui, portées à l'extrême, pourraient nous laisser sans gouvernement, sans opposition et sans patrie. Le gouvernement attend donc de l'opposition le sérieux et le sens des responsabilités.

(1) Après le coup d'Etat du 15 octobre 1979. Cf. DIAL D 583, 598, 618 et 639 (NdT).

(La crise mondiale)

Sur cette toile de fond de la situation politique nationale s'inscrit également, par rapport à l'économie salvadorienne, une conjoncture économique mondiale en vertu de laquelle les pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis d'Amérique, commencent à peine à sortir d'une longue récession que certains - puissent-ils se tromper - craignent de voir recommencer.

Ajoutée à d'autres causes, cette récession a eu des effets négatifs sur les prix de nos principaux produits d'exportation: le café et le coton. A l'exception du sucre, pour lequel notre production exportable a diminué, il n'y a que la crevette pour laquelle la tendance en volume et en prix a été à la hausse mais, ainsi que nous le verrons plus loin, insuffisamment rémunératrice.

Pour avoir une vue d'ensemble de la situation économique, il convient de comparer les chiffres globaux des deux années qui, en l'occurrence, sont les plus significatives des changements survenus: 1978 et 1983.

En ce qui concerne 1978, certains considèrent cette année-là comme la plus significative d'une situation optimale de l'économie nationale, laquelle se serait ensuite détériorée en raison des mesures prises en El Salvador après cette date, en oubliant de tenir compte des effets de la conjoncture économique mondiale. Ceux qui raisonnent ainsi semblent prendre El Salvador pour la Suisse. Nous savons tous que cela est faux.

(Grave détérioration de l'économie nationale)

En 1978 comme actuellement, El Salvador avait en Amérique centrale, Honduras mis à part, le PIB per capita le plus bas et l'un des plus bas du monde. En 1978 il n'atteignait pas 350 dollars. Mais ce chiffre ne tient pas compte de la répartition du revenu, ce qui fait que, si nous éliminons les 10% des revenus les plus élevés, il en résulte un chiffre per capita encore plus bas.

A partir de 1978 le pays glisse sur la pente de la détérioration de la croissance économique, avec des indices négatifs de 1,7% en 1979, 8,7% en 1980, 8,3% en 1981, 5,6% en 1982 et 0,5% en 1983. On peut observer qu'à partir de 1982 la tendance se renverse dans le sens d'une reprise économique, tendance qui se confirme en 1984 mais dont je ne peux pronostiquer le résultat final en termes exacts.

La consommation nationale per capita passe de 790 colons (2) en 1978 à 546 colons (3) en 1982. Une part de cette décroissance peut être attribuée à la récession économique en général, à la fermeture d'emplois, c'est-à-dire le chômage; et une autre part relève des mesures gouvernementales de suppression des dépenses somptuaires, lesquelles gonflent le plus les chiffres et ne peuvent donc servir de base pour juger du niveau de vie des Salvadoriens.

Quant à la balance commerciale, l'année 1978 a été déficitaire de 566 millions. En 1982 le déficit a été ramené à 447 millions et on espère pour 1984 une réduction à 412 millions. Le solde en compte courant pour cette année qui est celui qui nous intéresse le plus et qui comprend la balance commerciale, les services et les transferts, a enregistré un déficit d'environ 272 millions; mais le solde en comptes de capital, qui incluent les prêts,

(2) Soit, au taux de change actuel, 2930 F ou 306 dollars (NdT)

(3) Soit, au taux de change actuel, 2025 F ou 212 dollars (NdT).

le gros de l'aide étrangère, affiche un positif de 323 millions, ce qui nous laisse un excédent en réserves internationales d'environ 50 millions de colons.

La situation fiscale est, par ailleurs, un facteur déterminant dans l'appréciation de la détérioration générale de l'économie et dans l'estimation des besoins du gouvernement en matière de maintien ou de création d'emplois pour la population. Le gouvernement actuel pense que son rôle principal n'est pas d'utiliser les ressources nationales dans des activités qui ne sont pas entièrement productives; mais il est également conscient de la nécessité sociale de maintenir, dans la mesure du possible, le niveau de l'emploi tant que l'entreprise privée ne donne pas le signe d'une relance et d'un dynamisme qui permettront d'appliquer ces ressources où il convient.

(La nécessaire relance économique)

Le manque à gagner fiscal estimé pour cette année est de l'ordre de 600 millions de colons, un chiffre susceptible d'être modifié en fonction de la capacité de production de notre pays. Il est normal et élémentaire de penser que nous ne pouvons pas continuer longtemps encore dans cette voie et cette tendance. Tant au niveau du gouvernement qu'à celui de l'entreprise privée, nous devons coordonner nos efforts pour des mesures de rigueur qui non seulement maintiennent la stabilité mais permettent aussi la relance de notre économie. En ce qui concerne le déficit fiscal, dans lequel certains ne voient que l'éventuel effet négatif du taux d'inflation, il faut considérer que l'augmentation de la demande provoquée par ce déficit est par ailleurs une mesure de relance de l'activité économique au niveau de la production, du commerce et des services.

On m'a demandé de parler des mesures à court terme pour la relance. Celle-ci en est une, mais je répète et j'insiste pour dire que ce n'est ni l'intention ni la politique du gouvernement de se financer sur la base d'émissions monétaires chaotiques car, je l'espère, elles ne sont pas nécessaires quand l'activité privée génère les ressources fiscales suffisantes pour le bon fonctionnement du secteur public, c'est-à-dire de l'organisation de l'Etat qui est la base et le soutien de toutes les autres activités.

(Relations entre l'Etat et le secteur privé)

Je tiens à redire à ce sujet ce que j'ai déjà exprimé récemment devant un groupe de chefs d'entreprise qui, comme vous, m'avaient invité pour leur faire part des idées du gouvernement concernant leur rôle dans la marche de l'économie. Pour moi, le binôme Etat-entreprise privée relève d'un concept parfaitement clair. La production, la propriété des moyens de production relèvent, dans le système démocratique établi par la Constitution, de l'entreprise privée au même titre que la commercialisation des biens produits. Pour sa part, l'Etat a le devoir de régler l'exercice de telles activités afin de rétablir l'équilibre, de sorte que le bénéfice de l'économie soit étendu au plus grand nombre possible de citoyens.

Certes, j'ai parlé de ce qui relève des principes généraux. Mais comme vous le savez, il n'y a pas en économie comme en politique de vérités éternelles, car celles-ci n'appartiennent qu'au domaine des mathématiques et au monde transcendantal de la religion. C'est ainsi que, dans certains cas, l'Etat se voit contraint pour des raisons d'intérêt public à produire ou à commercialiser. Il y a en ce domaine une large gamme d'idées ou d'opinions

dans la mesure où chacun entend définir où commence l'intérêt public et où finit l'intérêt privé, car tout le monde sait que notre Constitution reconnaît que l'intérêt public prime sur tout autre intérêt.

Comme entreprise privée et comme gouvernement, nous sommes engagés dans un programme de stabilisation et de relance de l'économie. Le gouvernement ne souhaite pas seulement la participation du secteur privé, il l'exige comme part de la responsabilité nationale. La patrie est le bien de tous.

En vertu de cette conception du rôle de l'entreprise privée et de l'Etat, lequel ne peut renoncer à son obligation constitutionnelle de garantir aux membres de la nation la jouissance du bien-être économique et de la justice sociale, je vous invite à participer à ce grand effort.

(Les intentions du gouvernement en matière économique)

Quelles mesures avons-nous adoptées pour permettre le décollage de l'économie? Quelles sont les principaux objectifs à court terme en matière économique?

Nous devons reconnaître qu'il ne peut y avoir de relance économique sans un soutien décidé à la production et exportation agricole traditionnelle: le café, le coton, le sucre, et maintenant la crevette. Dans cette perspective nous avons commencé à prendre des mesures de soutien dans ces branches si importantes de notre économie. En deuxième lieu, comme part d'un programme à plus grande portée mais dont le lancement est commencé, une grande impulsion sera donnée aux exportations non traditionnelles. Et en troisième lieu, mais ce n'est pas le moins important, nous nous efforcerons de revivifier et d'augmenter notre participation commerciale au sein du Marché commun centro-américain.

Quelles sont les mesures que nous allons prendre à court terme pour permettre la relance? Quels sont les moyens de la stabilisation puis de la relance de l'économie?

Il faut rappeler que, dans les circonstances actuelles, l'utilisation rationnelle des moyens de paiement peut constituer une incitation à la production très forte. En l'absence d'un système unique de taux de change auquel nous aspirons tous, le marché parallèle nous offre un moyen très valable de relance économique par l'encouragement à la production et par la non incitation à la consommation des biens de faible nécessité. C'est ainsi que nous avons récemment transféré au marché parallèle les exportations de coton pour une valeur de 16 millions de dollars, et les exportations de crevette pour 18 millions de dollars. Le recours à ce taux de change préférentiel a pour but de permettre à des activités aussi importantes de notre économie de se développer en conséquence. Il faut évidemment comprendre, et je fais ici une digression, que l'inclusion de produits d'exportation dans le marché parallèle suppose, en contre-partie, l'inclusion dans une même proportion de produits d'importation. Sur ce point, la politique consiste à aider la production agricole sans affecter, dans la mesure du possible, notre production industrielle. Ainsi en ira-t-il. Nous devons en effet comprendre que le maintien des activités productives comporte des sacrifices pour tous.

(La politique financière du gouvernement)

Une politique de crédit pour le financement et le refinancement des activités productives fait actuellement l'objet d'une étude approfondie. Pour

l'heure la continuation des lignes de crédit à destination du secteur industriel directement en rapport avec la relance est en cours d'exécution.

La fixation des prix pour la rémunération des produits nationaux d'exportation, par des mécanismes indépendants du taux de change, est une mesure déjà adoptée. Je veux parler ici spécifiquement du café, pour lequel les mécanismes du taux de change ne sont pas d'une application facile, vu que le café représente un fort pourcentage de toutes nos exportations et qu'en raison de la possibilité de passage par le marché parallèle pour l'exportation de ce produit, l'élargissement progressif de son prix pourrait nous amener à des situations que le gouvernement considère définitivement comme inadéquates et inopportunes.

L'austérité en matière de dépenses publiques, en dehors des augmentations déjà décidées au niveau du pouvoir exécutif, est une politique en cours de réalisation dans toutes les unités administratives du gouvernement. L'objectif est une réduction de 10% des dépenses, en y incluant les augmentations prévues. Les économies ainsi réalisées dans le secteur public permettront de libérer des ressources pour la relance du secteur privé.

Ces jours derniers les secteurs productifs de l'entreprise privée ont fait savoir leur préoccupation suite aux négociations en cours, selon un calendrier précis, pour décider des taxations à l'importation. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la base sur laquelle s'est édifié le Marché commun centro-américain, en termes de taxation commune, de dégrèvements fiscaux et de liberté du commerce, se trouve aujourd'hui en situation extrêmement précaire et qu'elle a besoin d'être révisée pour une relance. L'un des éléments de cette révision est la nouvelle taxation envisagée comme un moyen de développement, sans négliger pour autant son importance fiscale. Le principe général consiste en un renforcement de la protection des industries centro-américaines par l'instauration de taxes hautes pour notre production et de taxes basses pour les matières premières et les biens de capitaux. Le principe est sain, mais le succès de la négociation est fonction de la détermination, pour chaque cas, du degré de protection qui sera susceptible, en tenant compte des intérêts du producteur comme du consommateur, de favoriser la productivité et l'efficacité, seule façon pour notre industrie de sortir de l'âge de l'enfance dans un délai raisonnable.

(Politique industrielle)

Avec l'ébranlement économique-politique, de nombreuses entreprises industrielles ont dû fermer: 93 en tout, dont une quarantaine ont cependant repris leurs activités. Suite aux fermetures et aux dettes conséquentes auprès de l'ancien INSAFI, nombre de ces entreprises relèvent maintenant de la Société salvadorienne d'investissement. Nous sommes en train de procéder à un inventaire qualitatif pour déterminer lesquelles de ces entreprises peuvent être relancées, qu'elles soient totalement ou en partie entre les mains de l'entreprise privée, moyennant des mécanismes qui ne soient pas seulement un échange de papiers administratifs. A ce propos, il faut souligner que l'idée de transformer la dette agraire en actions de ces entreprises est une bonne idée; mais elle doit s'accompagner d'autres mécanismes qui garantissent la production dans des conditions compétitives.

Un autre moyen de relance consistera en un allègement des démarches administratives sur le problème. Je peux vous annoncer que, probablement dès cette semaine, les ministres des finances et de l'économie publieront un décret de suppression au maximum des démarches bureaucratiques inutiles en la matière.

Quant à l'expansion des exportations des produits non traditionnels en dehors de la région centro-américaine, nous pensons qu'en plus du maintien et de l'accroissement des incitations financières en tous genres, il doit y avoir un critère de sélection pour favoriser les industries qui offrent davantage d'emplois et de technologies. Nous avons besoin de spécialisation pour ne pas gaspiller nos efforts. Cela concerne également la petite entreprise.

Enfin, et ce n'est pas le moins important ni le moins nécessaire pour la relance économique, il y a la question de l'aide extérieure qui s'élève pour l'année 1984 à 950 millions de colons. Une bonne partie de cette aide sert directement à financer les activités productives, par le biais de lignes de crédit pour le paiement des matières premières et autres investissements, et indirectement à libérer du capital national qui, autrement, devrait être appliqué dans des secteurs indispensables du service public comme ceux de l'énergie, de la santé et autres tout aussi importants.

(Une promesse et un appel)

Je termine mon exposé par une promesse et un appel. La promesse que le gouvernement agira avec le sens des responsabilités en matière de politique économique. Il prendra les mesures nécessaires pour corriger la situation de déficit sans mettre en danger le système économique inscrit dans la Constitution. Il défendra les intérêts des producteurs, tout comme ceux du consommateur.

Nous pensons qu'en dépit d'intérêts apparemment contradictoires entre les différentes couches sociales du pays et même à l'intérieur du secteur privé, nous avons tous un intérêt commun: sauver notre patrie et la sortir de la crise actuelle. C'est pourquoi je lance un appel à tous les chefs d'entreprises ici présents et à tous les membres des différentes entités pour que nous unissions nos efforts dans une tâche à dimension patriotique et nationale. Voilà ce que le gouvernement attend du secteur privé, à l'égal de ce que le secteur privé et le peuple attendent du gouvernement. Je vous remercie.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441